Un expert Ingénieur en génie civil – Moyen terme

Composante	C2 : Infrastructures, moyens et matériels techniques
Résultat	OS2- Produit 1 : les commissariats de police audités et sélectionnés sont réhabilités.
Activité	A-2.1.1. Réhabilitation des infrastructures des commissariats pilotes
Sous-activité	A-2.1.1.3 Assistance technique pour la mise en œuvre du marché de travaux de rénovation des trois commissariats et l'évaluation des soumissionnaires.
Expertise non principale européenne	1 ENP, 20 jours d'expertise ouvrés distribués comme suit : 2 jours de télétravail et 18 jours d'expertise sur le terrain en République du Congo.
Expertise non principale locale	NA
Lieux de la mission	France et République du Congo.
Durée provisoire de la mission	Dates provisoires : du 07/10/2024 au 13/12/2024
Date limite de candidature	03/10/2024- 23h59

LIMITE DE CANDIDATURE

03 Octobre 2024

DURÉE DE LA MISSION

Court Terme

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Afrique

1. Contexte de la mission

Dans le cadre de leur coopération bilatérale, l'Union Européenne et la République du Congo ont décidé d'appuyer la modernisation de la police congolaise à travers le « Programme d'appui à la professionnalisation de la police congolaise et à la mise en place de commissariats pilotes ».

Financé à hauteur de 5 millions d'euros sous forme de don de l'Union Européenne, ce programme s'inscrit sous la priorité 3 « Démocratie, droits humains et gouvernance participative » de son programme de coopération bilatérale avec la République du Congo. À cet égard, une Convention de financement a été signée entre les parties le 19 mai 2022 (*NDICI AFRICA/2021/043-224*).

Objectif principal : Prévenir toute forme de torture, de traitement dégradant ou inhumain en soutenant la professionnalisation de la police congolaise et la mise en place de commissariats pilotes.

Le Programme s'appuie sur 3 composantes :

- Composante 1 Composante normative de surveillance et de contrôle de la chaîne pénale. Elle porte sur le renforcement des cadres normatif, éthique et déontologique de l'institution policière en intégrant notamment les questions de genre. Elle vise aussi à améliorer les mécanismes de contrôle hiérarchique, judiciaire et démocratique de la police.
- Composante 2 Consacrée à la rénovation d'infrastructures afin de mettre en place un modèle de commissariats pilotes.
- Composante 3 Vise à la formation et au mentorat des forces de l'ordre afin de consolider les capacités de la Police dans le respect des droits humains.

La présente mission s'inscrit dans la composante 2 décrite ci-dessus dans le but d'atteindre le produit **OS2-Produit 1 : les commissariats de police audités et sélectionnés sont réhabilités.**

L'objectif opérationnel est de lancer le marché des travaux pour les 3 commissariats cibles et d'évaluer les opérateurs soumissionnaires conformément aux règles du marché.

- Résultats finaux (impacts) : Amélioration des infrastructures des commissariats au profit du modèle de commissariat pilote du programme axé sur le respect des droits de l'homme, la professionnalisation de la police, l'intégration de la société civile et l'accès à la justice.
    - Les conditions de travail et de coordination des équipes opérationnelles de police ont été optimisées et améliorées ;
    - Les policiers disposent d'espaces optimaux de travail et de surfaces adaptées au repos et à l'entrainement durant les pauses actives de travail ;
    - Les conditions de détention et les alternatives de surveillance ont été améliorées et sont conformes aux droits de l'homme ;
    - Les conditions d'accueil du public et de prise en charge des victimes ont été améliorées et les associations disposent d'un espace d'accueil ;
    - L'autonomie énergétique des commissariats a été améliorée ;
    - L'aménagement des commissariats facilite la sécurisation des espaces et de la population accueillie.

2. Objectifs et résultats attendus de la mission

A 2.1.1.3. Assistance technique pour l'évaluation des soumissionnaires.

Objectif général : L'objectif général de cette mission est de réaliser une évaluation complète des offres pour la rénovation des commissariats de La Tsiémé, Djoué et Pointe-Noire en République du Congo, en garantissant un processus transparent et rigoureux, tout en préparant des recommandations pour la mise en œuvre des travaux.

Objectifs spécifiques :

- Préparer les outils d'évaluation technique pour les dossiers d'appel d'offres (DAO), incluant l'analyse des exigences techniques et la création de grilles de vérification de conformité.
- Évaluer les offres soumises en vérifiant leur conformité administrative, technique et financière, et en sélectionnant les prestataires les plus adaptés pour chaque projet de rénovation.
- Formuler des recommandations claires et précises pour le lancement des travaux, basées sur les résultats de l'évaluation des offres et les besoins spécifiques identifiés sur le terrain.
- Les missions relatives au contrôle de la bonne exécution des travaux ont été programmées.

Résultats attendus :

- Outils d'évaluation élaborés et ajustés, incluant des grilles de vérification adaptées aux projets de rénovation.
- Rapport d'évaluation des offres détaillé, comprenant la sélection des prestataires pour les trois commissariats, ainsi que les justifications des choix effectués.
- Recommandations complètes pour la mise en œuvre des travaux, accompagnées des rapports finaux d'attribution, incluant les annexes techniques pertinentes.

1. Recrutement d'expertise
    1. Soumission des candidatures

Envoi de la candidature par mail, comprenant le CV (modèle européen) de l'expert.
Veuillez nous faire parvenir votre candidature par **voie électronique aux adresses e-mail suivantes de l'équipe projet** :

- Mr Hervé LE PENNEC, Chef du projet : herve.lepennec@experts.civipol.fr
- Mme Maria ANGULO, Responsable de projets : angulo.m@civipol.fr

1. Déroulement de la mission
    1. **Activités prévues (directement en lien avec l'activité)**

- **Préparation et conception de la mission**

Préparer la mission sur la base des informations transmises par l'équipe projet lors des réunions préparatoires ;

- **Mise en œuvre de la mission**
    1. **Livrables attendus et processus de validation**

Les journées de mission seront conduites chaque jour soit au domicile de l'expert, sur le terrain ou au siège de CIVIPOL en République du Congo, **conformément aux phases ci-dessous.**
L'expert rendra compte régulièrement de l'état d'avancement de son étude et des difficultés rencontrées pour la mise en œuvre des solutions.

- **Documentation de la mission :**

Le dossier de la mission devra contenir à minima les documents suivants **:**

- Les grilles de vérification de conformité technique pour les offres,
- Le rapport d'évaluation technique des offres détaillant les analyses et la sélection des prestataires
- Les recommandations pour le lancement des travaux
- Les rapports finaux d'attribution accompagnés d'annexes techniques justifiant les choix effectués.

1. Profil requis de l'expertise

Pour la réalisation de cette mission, le concours d'un expert senior/junior est requis.

Domaines d'expertise	Génie civil (grandes infrastructures de sécurité intérieure) / Expert en construction/réhabilitation/restructuration de bâtiments dédiés aux forces de police
Qualifications (études et formation) **Compétences spécifiques**	• Bac+5, ingénieur civil ou architecte. Accréditation professionnelle. • SAVOIR : Parfaite maîtrise des logiciels bureautiques, de messagerie et d'ingénierie civile pour la définition des plans et des scénarios de construction et d'aménagement des espaces. Excellentes qualités organisationnelles. Estimation des coûts, évaluation des risques et planification des projets de construction, conception structurelle des infrastructures, conformité réglementaire

	de la construction. Connaissance du secteur de la sécurité intérieure. • SAVOIR-FAIRE : conception d'espaces et d'infrastructures au profit des modèles opérationnels de sécurité intérieure. • SAVOIR-ETRE : Capacité d'adaptation.
Expérience professionnelle générale	• Au moins 10 ans d'expérience en tant qu'ingénieur civil dans le domaine du bâtiment et de l'immobilier du secteur de la sécurité. Management de projets de réhabilitation et de construction au profit des forces de sécurité intérieure.
Expérience professionnelle spécifique en relation avec la mission	• Plus de 5 ans d'expérience dans la construction immobilière. Expérience solide dans la construction et réhabilitation d'ERP et de bâtiments. • Expérience dans la construction et/ou la réhabilitation de commissariats, de bâtiments dédiés aux forces de sécurité ou d'établissements pénitentiaires aux normes UE. • Planification, budgétisation et suivi des constructions • Rédaction du cahier des charges, des plans pour des appels d'offre publique, l'analyse des offres • Suivi des travaux. Reporting sur l'état d'avancement des opérations, le respect des coûts et des délais prévisionnels.
Atouts	• Connaissances des techniques et normes de construction locales (Afrique de l'Ouest ou Afrique centrale) serait un atout. • Expérience antérieure en Afrique de l'Ouest ou en Afrique centrale. • Expériences préalables de la coopération technique internationale.
Langues	• Parfaite maîtrise du français et excellentes capacités de communication orale et écrite

6. Période, calendrier indicatif et lieu de la mission

Phase 1 : Préparation du dossier d'évaluation, répartie sur 5 jours d'expertise, comme suit : 2 jours de télétravail et 3 jours sur le terrain en République du Congo (travail les jours fériés et week-ends autorisé).	
Actions (liste non restrictive)	• Analyse initiale et la préparation des outils d'évaluation des DAO de rénovation de 3 commissariats cibles, La Tsiémé, Djoué et Pointe-Noire : Analyse du cahier des charges et préparation de grille de vérification de conformité technique pour le marché de rénovation des commissariats. • Visite des sites et ajustements des outils d'évaluation : Visite des commissariats cibles et ajustement de la grille de vérification de conformité technique pour l'évaluation des offres.
Période calendaire provisoire	Du 07 au 19 octobre (travail les jours fériés et week-ends autorisé)

Phase 2 : Phase de sélection des offres et préconisations pour le lancement des travaux de rénovation des Commissariats de LA TSIÉMÉ et de DJOUÉ : 8 jours de travail sur le terrain en République du Congo (travail les jours fériés et week-ends autorisé).	
Actions (liste non restrictive)	Expertise et évaluation des offres et sélection de l'offre gagnante (en comité) : • Vérification de la conformité administrative (documents légaux, certificats) ; • Vérification de la conformité technique (matériaux, équipements, solutions proposées, calendrier d'exécution, entre autres) avec le cahier des charges ; • Vérification de la conformité financière ; • Délibération et attribution de l'offre gagnante ; • Rédaction du rapport d'évaluation et des annexes techniques qui expliquent le processus d'évaluation et la sélection effectuée. • Présentation des recommandations pour la mise en œuvre des travaux. • Remise du rapport d'attribution.
Période calendaire provisoire	Du 21 au 29 octobre (travail les jours fériés et week-ends autorisé)
Phase 3 : Phase de sélection des offres et préconisations pour le lancement des travaux de rénovation des Commissariats de POINTE-NOIRE : 7 jours de travail sur le terrain en République du Congo (travail les jours fériés et week-ends autorisé).	
Actions (liste non restrictive)	Expertise et évaluation des offres et sélection de l'offre gagnante (en comité) : • Vérification de la conformité administrative (documents légaux, certificats) ; • Vérification de la conformité technique (matériaux, équipements, solutions proposées, calendrier d'exécution, entre autres) avec le cahier des charges ; • Vérification de la conformité financière ; • Délibération et attribution de l'offre gagnante ; • Rédaction du rapport d'évaluation et des annexes techniques qui expliquent le processus d'évaluation et la sélection effectuée. • Présentation des recommandations pour la mise en œuvre des travaux. • Remise du rapport d'attribution.
Période calendaire provisoire	Du 27 novembre au 13 décembre (travail les jours fériés et week-ends autorisé)

7. Fin de mission

Il est demandé à l'expert non-principal d'établir, dans la quinzaine suivant la prestation :

- Les livrables de la mission remis en version originale numérique.

Ils seront adressés à :

- Mr Hervé LE PENNEC, Chef de projet : herve.lepennec@experts.civipol.fr

- Mme Maria ANGULO, Responsable de projets : angulo.m@civipol.fr
- Mme Fatna BELKHEIR, Assistante de projets : belkheir.f@civipol.fr

